

Présents (9) : Alain et Suzanne barnave, Amie Soulié, Martine Achat, Sylvène Muraz, Marion Soubeyrat, Sylvain Chevalier, Thidao Ao, Nicolas Caullaud.

Animateur : Gilles Cerutti (conseiller municipal), Brigitte Bienassis (maire)

Excusés : Luc Vernay

1. Actualités et informations

Éclairage public

- Rencontre d'un bureau d'étude et d'une entreprise spécialisée
- Horloges astronomiques :
 - Leur installation permettra de réduire de 10 à 15% la consommation d'énergie même en l'absence d'extinction nocturne car cycle d'allumage et extinction lié à la course du soleil et non à la luminosité.
 - Nous allons en installer sur chaque armoire (chaque réseau d'éclairage public) courant mai
 - Premiers tests d'extinction nocturne en juin : les habitants présents proposent de commencer par une extinction entre 23h et 5h. Les habitants pourront transmettre leur commentaires et remarques sur cette extinction, en mairie. Un point sera fait en conseil de hameaux de l'automne.
- Optimisation du réseau
- État des lieux pour connaître le type d'ampoule
- Planification du remplacement des blocs énergétivores
- Planification du remplacement des ampoules en fonction de leur durée de vie et non quand elles sont « mortes » car les dernières semaines avant leur rupture, la consommation augmente fortement

Aménagement de la traversée du bourg : avancement et méthodologie

- Consultation lancée fin 2014. 14 candidats, 6 reçus. Choix du bureau d'étude effectué par conseil municipal le 8 avril : Alp'Études (associé à ESAU et Polygone) (NDLR).
- Démarche participative très marquée et qui a fait l'objet d'une demande de subvention à l'appel à projet Fondation de France sur ce thème.

Budgets 2015 en résumé

Budget général : fonctionnement = 600 k€ dont 86 k€ de capacité d'autofinancement

- Ressources : dotation forfaitaire générale : baisse de 13 k€ (73 k€ en 2014, 60 k€ en 2015)
- En investissement sont prévus (500 k€) : camping (derniers équipements d'accessibilité), voiries (consultation lancée pour Cozon, Plan champ, vieux Bandet, che Droguet), divers équipements mairie (armoire pare feu, porte large) et technique (débroussailleuses, ...), groupe scolaire (fin de chantier), Maison Hermesende (fin de chantier), appartements Bandet (fin de chantier), (cimetière (murs, ossuaire, jardin du souvenir), Pont Nuat (fin de chantier), traversée du bourg (étude préalable), éclairage public, réseaux secs du Pré du Comte (études pour dépôt de demande de subvention).

Budget assainissement : fonctionnement 40 k€, investissement 72 k€ (Optimisation STEP de St Même).

Problème de déséquilibre entre fonctionnement et investissement du fait des amortissements.

Déménagement de la bibliothèque

- Justifié par les travaux prévus par St Pierre d'Entremont Isère dans les locaux actuellement occupés par l'association bibliothèque. Prévu courant avril. Ouverture début mai
- Les panneaux du pont du Cozon vont être changés et signaleront la bibliothèque

Communauté de communes : évolution des compétences

- La CCCC a pris de nouvelles compétences : PLU (mais l'instruction du droit des sols reste communal) et le haut débit internet. Sortie du SCOT de l'Avant Pays Savoyard et Sortie du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard
- Préparation de son projet de territoire et du PLUi (en coopération avec les communes).

Détecteurs de fumée : quelles obligations pour les habitants ?

- Obligation dans tous les logements depuis le 8 mars 2015 (propriétaire ou locataire, principal et secondaire),
- Objectif : détecter la fumée pour alerter les occupants d'un logement (norme à respecter),
- Le propriétaire fournit et installe le détecteur (point haut, un par étage), le locataire l'entretient
- À déclarer à l'assureur même si aucune sanction prévue si détecteur pas installé, et sans conséquence sur l'indemnisation des dommages en cas d'incendie

2. Ce que les habitants attendent des conseils de hameaux

Par groupe de 3, les présents réfléchissent à ce qu'ils attendent des conseils de hameau et ce qu'ils pensent que les élus en attendent.

Le tableau ci dessous reprend l'ensemble des expressions des groupes.

« ce que j'attends des conseils de Hameaux »	« ce que je pense qu'en attendent les élus »
<ul style="list-style-type: none">➤ Lieu d'échange, de rencontre des voisins➤ Lieu de propositions (actions à mener par les habitants)➤ Construction collective de projet➤ Lieu de pré-consultation➤ Lieu de sensibilisation et d'informations (actualités, infos)➤ Se mettre d'accord et régler des problèmes➤ Date à prendre collectivement➤ Lieu pour impliquer plus les habitants dans des actions communes➤ Avoir un suivi des demandes et des réponses aux questions➤ Avoir un moment privilégié avec les élus	<ul style="list-style-type: none">➤ Apporter des informations➤ Des idées, propositions de la part des habitants➤ « tâter » le terrain avant et après des actions ou des projets➤ meilleure connaissance des habitants, ressources, compétences➤ mettre de l'huile dans les rouages➤ faire de la manipulation➤ légitimer l'action des élus➤ avoir un retour sur les problèmes

Les suites :

- A partir des travaux de chaque conseil de hameaux, un groupe de travail préparera le « mode d'emploi des conseils de hameaux », texte qui décrira la composition, le rôle, les missions, le fonctionnement des conseils de hameaux.
- Sont volontaires pour participer à ce groupe : Amie Soulié, Sylvain Chevalier.
- Le groupe devra produire un premier projet avant juillet. Le document final sera validé aux conseils de hameaux de l'automne.

3. Questions diverses

Eclairage public: demande de supprimer le point lumineux aux Varvat

⇒ Possibilité d'enlever l'ampoule lors du prochain passage du sous traitant qui fait l'entretien

Déneigement : fort mécontentement des habitants sur la qualité du service de cette saison.

⇒ proposition de faire un point précis sur plan avec les habitants et les agents avant la

prochaine saison hiver

Les Varvat : demande d'installer un banc sur le côté du parking pour la vue vers le Cirque

⇒ *pas prévu au budget de cette année. A voir en fonction des finances disponibles et emplacement hors terrain privé*

Boîte aux lettres LA POSTE à côté des appartements communaux des Bandet : pourquoi n'a-t-elle pas été réinstallée ?

⇒ *à voir LA POSTE et les services techniques si possibilité de la réinstaller.*

⇒ *pas prévu au budget de cette année. A voir en fonction des finances disponibles et emplacement hors terrain privé*

Aménagement de la traversée du Bourg : demande des panneaux « libre expression »

⇒ *à intégrer au projet.*

Diffusion du compte rendu de ces réunions : les habitants proposent de définir des relais par hameau : Sylvain aux Grattier, Alain et Suzanne aux Bandet.

⇒ *Gilles Cerutti avec Luc Vernay (habitant référent) prépareront les copies pour mise à disposition pour distribution*

Feu : quelle est la réglementation en la matière ?

⇒ *Pas de feu dans les zones constructibles. Feu autorisé de oct à mai inclus dans les zones agricole à 200 m des bois et forêts. Ecobuage interdit (voir information sur le site)*

4. Thème, date et lieu du prochain conseil de hameaux

Proposition de thème : les économies d'énergie dans la rénovation ou la construction neuve.

⇒ *Intervenant possible : l'ASDER*

Prochain conseil de Hameaux chez Sylvain Chevalier et Marion Soubeyrat aux Grattier.

Samedi 10 octobre à 17h